



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

L'honorable John Williamson
Présidente du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au vingt-sixième rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 2, La Stratégie pour un gouvernement vert*, la Défense nationale soumet son rapport final à la recommandation 6 dont la date d'échéance est le 31 mars 2023.

Cordialement,

Bill Matthews

Pièce jointes: 1

Réponse au Comité permanent des *comptes publics* – Février 2023
Rapport sur la Stratégie pour un gouvernement vert
Recommandation 6 – Rapport final

Recommandation 6 – Identification des risques et des mesures d'atténuation
(Défense nationale)

Que, d'ici le 15 juin 2023, la Défense nationale présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape décrivant les activités qui contribueront à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et son approche de gestion des risques. Un rapport final devra également être fourni d'ici le 31 mars 2024.

Contexte

En février 2023, le Comité permanent des comptes publics (PACP) a déposé son Rapport 2 sur la Stratégie pour un gouvernement vert (Rapport), qui comprenait une recommandation à la Défense nationale (Recommandation 6) concernant la réduction et l'atténuation des gaz à effet de serre (GES).

En juin 2023, la Défense nationale a soumis deux présentations au Comité concernant les travaux liés à la Recommandation 6, soit : 1) dans le cadre d'une réponse pangouvernementale au rapport, dans laquelle la Défense nationale a confirmé son engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050; et, 2) dans une mise à jour « autonome » de la Défense nationale au PACP, qui précisait les travaux entrepris par l'Équipe de la Défense pour réduire les émissions de GES et élaborer une approche de gestion des risques.

Mise à jour au Comité

Fondé sur la dernière mise à jour de la Défense nationale au PACP, le présent rapport final fournit un aperçu des progrès sur la réduction des émissions de GES et l'élaboration d'une approche de gestion des risques, y compris en ce qui concerne les marchés de services écoénergétiques, la nouvelle Stratégie de durabilité et de climat de la Défense ainsi que la Stratégie du portefeuille de biens immobiliers de la Défense.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La Défense nationale continue de mettre en œuvre des marchés de services écoénergétiques (MSE) dans l'ensemble de son portefeuille d'infrastructure. Ces mécanismes permettent au secteur privé d'appliquer des mesures d'efficacité énergétique aux systèmes de construction, ce qui contribue à réduire les émissions de GES de la Défense nationale, tout en remboursant l'investissement initial grâce aux économies réalisées dans les services publics.

La Défense nationale a maintenant évalué 90 % des bases et des escadres admissibles en vue de l'éventuelle mise en œuvre des MSE (comparativement à 85 % selon la dernière mise à jour) et, au cours de l'année financière (AF) 2022-2023, a mis en œuvre des MSE dans 64 % des bases et des escadres (comparativement à 50 % selon la dernière mise à jour). Cela comprend la Base des Forces canadiennes (BFC) Kingston,

la BFC Halifax, la BFC Edmonton, la BFC Saint-Jean, la BFC Trenton et la BFC Gander. Dans ces bases, les MSE permettent de réduire les émissions grâce à des mises à niveau de l'efficacité de l'éclairage, des chaudières et des travaux mécaniques, de l'automatisation et de l'optimisation ainsi que de l'ordonnancement des bâtiments, des travaux sur les enveloppes des bâtiments (fenêtres et isolation) et l'écrêtement des pointes (gestion de l'hydro-électricité). Une fois les projets en cours terminés, on s'attend à ce que les coûts énergétiques annuels soient réduits de près de 20 millions de dollars par année et à ce que les émissions soient réduites de plus de 80 000 tonnes par année.

La Défense nationale a récemment effectué des investissements pour réduire l'empreinte carbone de l'infrastructure de la Défense à Edmonton et à Gagetown. Le 4 mars 2024, on a annoncé un investissement de 45,3 millions de dollars pour moderniser les infrastructures de la Base de soutien de la 3^e Division du Canada Edmonton. Ce projet de MSE permettra de moderniser 124 bâtiments de la BFC Edmonton, ce qui réduira les coûts énergétiques de la Base de 21 %, soit environ 2 millions de dollars annuellement. Ces améliorations écoénergétiques permettront également de réduire les émissions de GES de près de 5 200 tonnes par année. Le 14 mars 2024, on a annoncé un investissement de 55,6 millions de dollars pour moderniser 255 bâtiments de la Base de soutien de la 5^e Division du Canada (BS 5 Div CA) Gagetown, par l'entremise d'un MSE. De plus, on a annoncé un investissement de 19,7 millions de dollars pour construire un parc solaire d'une puissance maximale de 8,9 mégawatts à la BS 5 Div CA Gagetown. Une fois terminés, ces projets permettront de réduire les émissions de GES à la BS 5 Div CA Gagetown d'environ 11 900 tonnes par année.

Depuis la dernière mise à jour, la Défense nationale a également présenté sa Stratégie de durabilité et de climat de la Défense (SDCD) au Parlement (novembre 2023). La Stratégie offre une nouvelle orientation pour réduire l'empreinte écologique de l'Équipe de la Défense, réduire les émissions de GES et réagir aux changements climatiques de 2023 à 2027. De plus, la Stratégie comprend des considérations en matière de sécurité climatique afin d'assurer une meilleure harmonisation avec les travaux entrepris par les alliés du Canada sur les changements climatiques et les forces armées.

Élaboration d'une approche de gestion des risques

Depuis la dernière mise à jour, la Défense nationale a organisé des ateliers structurés d'évaluation des risques et des entrevues avec des personnes qui gèrent les biens immobiliers au niveau de la haute direction et au niveau opérationnel. Elle a également effectué une évaluation des risques et préparé un rapport final ainsi qu'une feuille de route stratégique sur les risques. Ces travaux contribueront aux efforts de l'Équipe de la Défense pour cerner et gérer les risques, de même que pour déterminer les mesures en vue d'optimiser et de réduire les coûts liés au portefeuille des biens immobiliers.

En outre, la SDCD et la Stratégie du portefeuille de biens immobiliers de la Défense (SPBID) soulignent l'importance de l'intégration de la gestion des risques pour atteindre la carboneutralité. Dans le cadre de la SDCD, on élabore actuellement des

plans de base en matière de carboneutralité concernant les bases et les escadres partout au pays afin de fournir des données supplémentaires propres aux sites pour contribuer aux futures versions du plan de portefeuille. Les plans de base permettront d'élaborer un plan d'investissement à court terme relativement aux investissements en matière de décarbonisation, de même que d'orienter les investissements essentiels à long terme nécessaires pour atteindre l'objectif de carboneutralité en 2050.

Les résultats de ces travaux ainsi que les nombreuses études techniques en cours continuent de renforcer les efforts de la Défense nationale liés à l'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans les processus de planification. Cela comprend l'harmonisation des objectifs de décarbonisation avec la SPBID et l'orientation du Profil de risque du ministère de la Défense nationale ainsi que les plans ministériels, notamment le plus récent Plan ministériel du ministère de la Défense nationale pour 2024-2025, qui comprend des rapports sur les bases, les systèmes de technologie de l'information et l'infrastructure durables.

Conclusion

Le présent rapport final remplit tous les engagements liés à la Recommandation 6 du Rapport sur la Stratégie pour un gouvernement vert au Comité permanent des comptes publics et conclut la présentation de rapports de la Défense nationale au Comité sur cette Recommandation.